

7 juillet 2025

EMN Luxembourg Weekly Brief:

Le Réseau européen des migrations, créé par la décision n°2008/381/CE du Conseil du 14 mai 2008, a pour objet de fournir des informations actualisées, objectives, fiables et comparables sur la migration et l'asile aux institutions européennes, aux autorités des Etats membres et au grand public en vue d'appuyer l'élaboration des politiques et la prise de décisions au sein de l'Union européenne.

Informations utiles:

- Dans [sa réponse à la question parlementaire n° 2388 du 28 mai 2025](#), le Ministre du Travail, Georges Mischo, a fourni des informations et des données sur l'accès au marché du travail pour les ressortissants de pays tiers et demandeurs de protection internationale (DPI). Le ministre a notamment fourni des informations sur les modifications législatives qui sont entrées en vigueur le 1er septembre 2023 et qui ont accéléré, fluidifié et simplifié le recrutement de main-d'œuvre étrangère au niveau de l'ADEM, ce qui est traduit par une facilitation générale du processus de recrutement pour les employeurs.
- L'Inspection du travail et des mines (ITM) a publié son [rapport annuel d'activités 2024](#). Le rapport annuel 2024 met en lumière l'engagement constant et le professionnalisme des équipes de l'ITM, au travers d'actions de contrôle, de prévention, d'information et de sensibilisation. Le rapport comporte également une section dédiée au travail illégal et à l'emploi de ressortissants de pays tiers en situation irrégulière.

Événement du Réseau européen des migrations:

Réservez la date: Conférence organisée par l'EMN Autriche « **Building Orderly Migration Systems through International Cooperation and Innovation** », **13 novembre 2025**, Steigenberger Hotel Herrenhof, Vienne (événement présentiel). L'ordre du jour et les modalités d'inscription seront communiqués prochainement.

Chiffre de la semaine: 19%

En 2024, les pays de l'UE ont envoyé 151 830 demandes de transfert de la responsabilité d'examiner les demandes d'asile à d'autres pays de l'UE ('*outgoing requests*') et ont effectué 16 455 transferts ('*outgoing transfers*').

Par rapport à l'année précédente, cela représente une diminution d'environ 19 % des demandes (186 910 en 2023) et de 3 % des transferts (16 869 en 2023).

Les statistiques de Dublin fournissent des informations sur le fonctionnement du système de Dublin, qui détermine quel pays de l'UE est responsable de l'examen d'une demande d'asile (voir [règlement \(UE\) n°604/2013, dit « règlement Dublin »](#)).

Source : [Eurostat](#)

Si vous souhaitez recevoir l'EMN Luxembourg Weekly Brief dans votre boîte mail, merci de contacter zane.rozenberga@uni.lu

Nous contacter :

Email : emn@uni.lu

LinkedIn : <https://lu.linkedin.com/company/european-migration-network-Luxembourg>

Site de l'EMN Luxembourg : <https://emnluxembourg.uni.lu>

Site de l'EMN : https://ec.europa.eu/home-affairs/what-we-do/networks/european_migration_network_en